



## AVIS DE CONFORMITÉ

### Enquête « Panel d'élèves du 1<sup>er</sup> degré recrutés en 2011 »

#### Rectificatif au 4 juin 2020

*Service producteur* : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale.

**Opportunité** : avis favorable émis le 3 juin 2016 par la commission « Services publics et services aux publics »

Réunion du Comité du label du 29 janvier 2020 – commission « Ménages »

Commission	Ménages
Label d'intérêt général et de qualité statistique	Oui
Caractère obligatoire	Oui
Période de validité	Années scolaires 2019-2020 à 2021-2022
Publication JO	Oui

#### **Descriptif de l'opération**

L'enquête « Panel des élèves du premier degré recrutés en 2011 » est une initiative de la Depp. Elle a pour objectif d'analyser les trajectoires des élèves et l'évolution de leur niveau d'acquis en suivant dans le temps des cohortes d'élèves. Précisément, elle a pour objectif principal d'étudier les parcours et les performances scolaires dans l'enseignement élémentaire et secondaire. Cette demande de renouvellement permet de suivre l'ensemble de la scolarité secondaire des élèves de la cohorte. Les informations recueillies portent sur les thèmes suivants : caractéristiques du milieu familial, degré d'implication des parents dans le suivi de la scolarité de l'enfant, opinion des parents sur l'école, sur le fonctionnement du système éducatif et sur le projet d'orientation de leur enfant, niveau d'acquis cognitifs et socio-affectifs des élèves au collège, parcours scolaire des élèves dans l'enseignement secondaire, déroulement de la procédure d'orientation de fin de troisième et de fin de seconde, aspirations scolaires de l'élève et de sa famille et notes obtenues aux examens.

L'enquête est destinée prioritairement aux élèves (individus) du secondaire mais les parents d'élèves et des chefs d'établissement (individus) sont aussi interrogés de manière ponctuelle. L'échantillon du panel concerne le champ de la France métropolitaine. Cependant, les élèves du panel qui ont déménagé dans un département ou une collectivité d'outre-mer continuent d'être observés.

L'échantillon est constitué d'écoliers entrés pour la première fois au cours préparatoire dans une école publique ou privée à la rentrée scolaire 2011. Il n'est pas prévu d'ajout d'élèves en cours d'observation des scolarités secondaires. L'échantillon a été constitué par un sondage à deux degrés, établissement et classe. Cinq dispositifs de collecte sont proposés : (1) remontée informatique à l'appui d'un questionnaire concernant la situation des élèves à partir des bases exhaustives d'élèves du second degré ; (2) si ces bases ne sont pas disponibles, les données sont collectées à partir d'une enquête WEB ou papier auprès des parents et du collège de l'année précédente; (3) les acquis des élèves

sont mesurés par des questionnaires informatiques administrés dans les collèges par des personnes n'appartenant pas à l'équipe pédagogique ; (4) les parents sont interrogés dans le cadre d'une enquête multimodale utilisant un questionnaire auto-administré par Internet, ou postal, ou téléphone ; (5) les chefs d'établissements sont interrogés par enquête WEB sur le déroulement de la procédure d'orientation en fin de troisième et en fin de seconde des élèves de la cohorte

Le panel est observé sur une durée de sept ans à neuf ans selon les cas. La situation scolaire des élèves est actualisée au début de chaque année et lorsque les élèves sont au collège, leurs acquis sont mesurés chaque année. Toutes les familles ayant un enfant dans le panel ont été interrogées au cours des second et troisième trimestres de l'année 2012, alors que les élèves de l'échantillon étaient au cours préparatoire. Une enquête similaire a été mise en œuvre en avril 2016, afin de recueillir notamment des informations sur les changements susceptibles d'être survenus dans l'environnement familial de l'enfant et sur l'évolution des pratiques et représentations de ses parents face à l'école. Une troisième enquête auprès des parents est mise en œuvre au second trimestre de l'année 2020, les élèves n'ayant pas pris de retard sont scolarisés en troisième. Le temps moyen pour répondre au questionnaire informatique est estimé à 10 mn (actualisation de la situation scolaire des élèves). Les questionnaires à destination des élèves sont administrés au cours de deux séquences d'une heure environ. Pour les parents, la durée moyenne de remplissage des questionnaires est estimée à trente minutes.

Le Panel 2011 est mis en place et suivi par un comité de concertation et de conception des évaluations. Le premier comité regroupe des directions et inspections générales œuvrant dans le champ de l'éducation, de la recherche, de l'évaluation, des ressources humaines et de la culture. Quant au deuxième, il est composé principalement de personnes du milieu universitaire.

Les données seront exploitées par la Depp et seront mises à disposition des chercheurs. Les résultats de l'enquête donneront lieu à des études publiées dans trois publications de la Depp (Éducation et Formations, Notes d'information et Repères et références statistiques). Elles seront également publiées dans d'autres supports éditoriaux (publications de l'Insee, revues scientifiques dédiées aux sciences de l'éducation).

\* \* \* \* \*

### ***Le Comité du label de la statistique publique émet les recommandations ou observations suivantes :***

#### ***Remarques générales***

- Le Comité du label délivre un label pour une durée conforme à l'échéance de l'avis d'opportunité. Dans l'hypothèse où des opérations résiduelles s'inscrivant dans la continuité de ce qui a été présenté au Comité du label (notamment la procédure d'orientation pour les élèves de 2<sup>nde</sup> retardataires) devraient être réalisées en 2022, une prolongation de la période couverte est nécessaire. Le secrétariat du Comité du label relaie cette demande auprès du secrétariat du Cnis pour que l'avis d'opportunité soit également prolongé sur la même période (année scolaire 2021-2022).
- Le Comité du label prend note des arguments du service sur les délais de mise à disposition des fichiers du panel, avec des dates de mise à disposition calées sur les fins de cycle scolaire, ce pour permettre leur apurement et leur documentation complets. Il note toutefois avec satisfaction que le service pourra proposer des conventions bilatérales pour un usage plus précoce des données par des chercheurs, sur demande de leur part.
- Le Comité du label prend bonne note du projet d'extension de la couverture du prochain panel d'élèves aux Dom.

#### ***Concertation***

- Le Comité du label salue la concertation élargie qui a été menée autour du panel (Unaf, associations de parents d'élèves, enseignants notamment).

## **Méthodologie**

- Le Comité du label prend acte de la complexité des traitements statistiques mis en œuvre. Il encourage le service à prendre l'attache du département des méthodes statistiques de l'Insee pour expertiser les traitements aval menés sur le panel d'élèves.
- S'agissant des pondérations, il invite le service à rédiger une note de synthèse explicitant le système de calcul des pondérations de base, les variables utilisées dans les modèles de correction de la non-réponse, les marges pour d'éventuels calages et leurs sources ainsi que l'articulation entre les différentes pondérations spécifiques (cf. notamment celles des enquêtes Famille).  
Cette note constituerait par ailleurs un élément de documentation et de référence utile pour la prochaine opération de panel d'élèves.

## **Questionnaire**

- Le Comité du label regrette de ne pas avoir pu prendre connaissance du questionnaire d'orientation adressé aux chefs d'établissement, en complément de l'utilisation des sources administratives Affelnet. Il demande au service de lui adresser les documents relatifs à cette opération. En tout état de cause, il encourage le service à alléger autant que possible la charge statistique des chefs d'établissement, notamment en récupérant les données déjà collectées par la DGESCO dans Affelnet.
- La comparaison entre l'orientation souhaitée et l'orientation effective résultant du processus administratif a été jugée comme un enjeu important du dispositif d'observation, auquel le service devra veiller.
- Le Comité du label suggère quelques pistes d'amélioration du questionnaire de l'enquête Famille, qui pourraient notamment servir dans la conception du questionnement pour le prochain panel d'élèves :
  - améliorer l'identification des adultes référents en matière de scolarité pour les enfants (en veillant par ailleurs à des formulations adaptées aux situations d'homoparentalité) ;
  - compléter le questionnement sur la fratrie en demandant l'âge des frères et/ou sœurs ;
  - réfléchir à la meilleure description possible de la structure familiale, en s'appuyant sur l'exemple d'autres enquêtes de la statistique publique et sur les conclusions du groupe de travail du Cnis sur les ruptures familiales ;
  - limiter l'excès de masculinisation dans la liste des métiers (par exemple en remplaçant la liste des métiers par des domaines d'emploi).
- Le Comité du label invite le service à intégrer une référence spécifique à l'apprentissage dans le questionnaire, par une sous-question posée aux personnes qui auraient répondu « voie professionnelle » comme type d'orientation à la question A30.
- Le Comité du label suggère au service de remplacer la question B20 (éventuelles difficultés pour financer des études) par une question plus standardisée sur les difficultés financières ressenties par les ménages, en s'inspirant des questionnaires utilisés en plateforme CAMME ou pour l'enquête SRCV.
- Le Comité du label a pris note du projet d'insertion de questions nouvelles dans le questionnaire (suite à une demande du Cepremap).  
La première question porte sur la confiance interpersonnelle (question posée dans le dispositif « SRCV »)  
La seconde question porte sur la perception de l'avenir. Elle est utilisée par la plateforme Bien-être de l'enquête Camme.

Le Comité du label donne son accord pour le rajout de ces questions et préconise de les intégrer à la fin du questionnaire (pour ne pas interférer avec le questionnaire « classique » des enquêtes panels Depp), avec un statut non obligatoire. Il s'interroge cependant sur le fait que ces questions qualitatives, sorties de leur contexte (SRCV ou Camme), donnent des résultats comparables aux réponses apportées dans ces questionnaires. Il invite donc le service à faire preuve de prudence quant aux exploitations qui en seront faites.

- Concernant le processus d'évaluation des élèves, le Comité du label prend note de la collaboration de chercheurs et d'enseignants pour la conception des questionnaires. Il ne s'estime pas compétent sur le contenu de ces questionnaires. Sur un plan formel, il note toutefois le risque lié au fait de poser des questions selon des échelles parfois inversées, créant un risque d'erreur de la part des répondants.

### **Cnil**

- Les remarques écrites de la Cnil ont été énoncées en séance et transmises aux services, à charge pour ceux-ci d'examiner avec leurs unités juridiques et leur délégué à la protection des données comment les prendre en compte.

Le Comité du label de la statistique publique émet un avis de conformité pour l'**enquête « Panel d'élèves du 1er degré recrutés en 2011 »** et, par délégation du Président du Cnis, lui attribue le label d'intérêt général et de qualité statistique, avec octroi du caractère obligatoire.

Cet avis est **valable pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 (après accord du Cnis pour la prolongation de l'avis d'opportunité sur la fin de l'année scolaire 2021-2022).**

### **Rectificatif au 4 juin 2020**

Dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19, et ayant constaté la modification de l'avis d'opportunité initial, cet avis de conformité est rectifié au regard des modifications apportées au questionnaire de l'enquête Familles 2020 du Panel 2011.

Le Comité du label prend acte de l'ajout d'un module « travail scolaire pendant la période de confinement » élaboré en concertation avec les membres du Conseil Scientifique du Panel ; certaines questions relatives au stage de 3<sup>e</sup> étant par ailleurs supprimées.

L'interrogation des familles sur l'impact de la fermeture des collèges sur le travail scolaire de leur enfant (mode d'organisation, méthodes de travail, difficultés rencontrées...) répond à deux objectifs :

- d'une part, la possibilité d'obtenir des informations sur cette période sans alourdir la charge de collecte des répondants lors de l'exploitation. Ces informations pourront être mises en lien avec toutes celles recueillies par ailleurs grâce au Panel.
- d'autre part, la possibilité de faire la distinction entre les pratiques habituelles des familles et celles propres à cette période, ce qui devrait contribuer à rendre le questionnaire plus acceptable pour les répondants.

La présidente du comité du label de la  
statistique publique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Nicole Roth', with a stylized, cursive script.

Nicole ROTH